



Avis est donné par la présente, que la Ville de Mont-Joli demande des soumissions pour la fourniture d'une unité de désincarcération neuve 2019 ou plus récente, 4 x 4, 2 portes.

Cet équipement fait l'objet d'une aide financière dans le cadre du programme « *Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal* » du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le document d'appel d'offres sera disponible chez SÉAO au <http://www.seao.ca>, le 4 septembre 2019. L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées avant 11h le 23 septembre 2019 (heure officielle du centre national de recherches du Canada) dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour la fourniture d'une unité de désincarcération" au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue Hôtel-de-Ville, Mont-Joli (Québec) G5H-1W8. Celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 11 h 05. Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

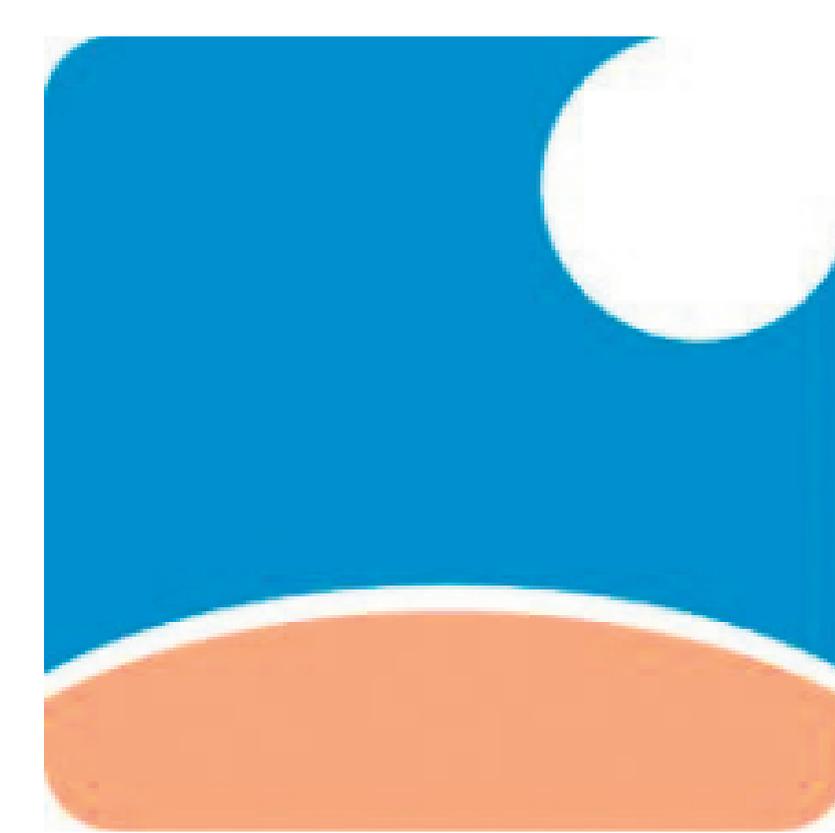
À moins d'avis contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (A.C.C.Q.O.) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'accord de libre-échange intérieur.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

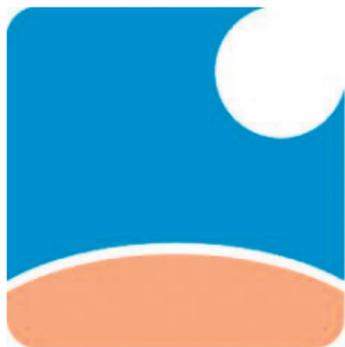
Donné à Mont-Joli, ce 4<sup>e</sup> jour de septembre 2019

Kathleen Bossé, OMA  
Greffière



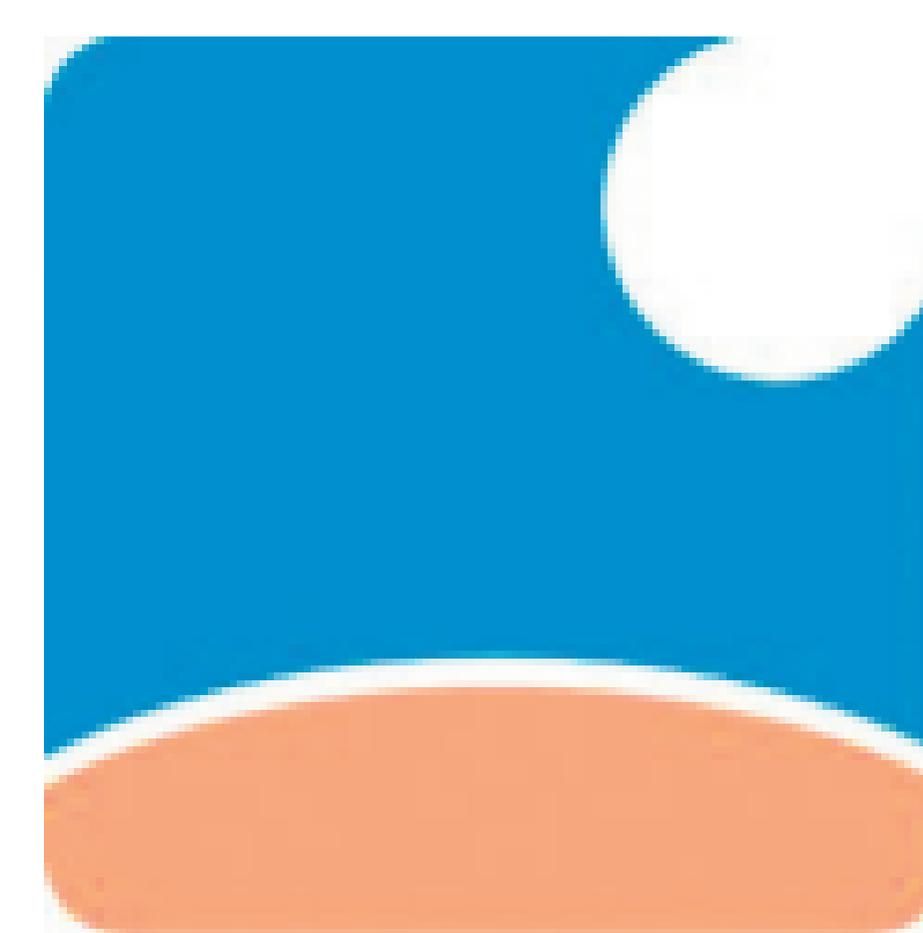
VILLE DE  
MONT-JOLI

# APPEL D'OFFRES PUBLIC



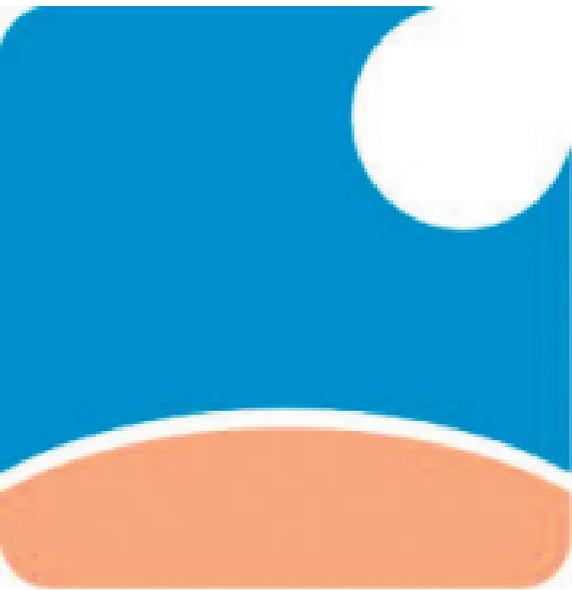
VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**APPEL  
D'OFFRES  
PUBLIC**



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**APPEL D'OFFRES**  
**PUBLIC**



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**APPEL D'OFFRES PUBLIC**